

Noël 2002 * La famille

AFFAIRES

La Presse

« Je suis convaincue que la relève sera dans la famille. »

S&P / TSX	TSX CROISSANCE	S&P / TSX 60	NASDAQ CANADA	NASDAQ	DOW JONES	S&P 500	OR	PÉTROLE	DOLLAR
6560,62 23,65 0,4%	1010,49 -7,47 -0,7%	370,64 1,20 0,3%	224,30 -1,89 -0,8%	1363,07 8,97 0,7%	8512,01 147,21 1,8%	895,76 11,51 1,3%	340,50 \$US -5,40 -1,6%	30,18 \$US 0,22 0,7%	64,53 CUS 0,13 62,73 CEURO 0,03

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2002



Michael Rossy, 81 ans, et sa femme Célia, 71 ans.

Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

La famille et l'entreprise: attention, danger!

JACQUES BENOIT

IL N'EST PAS toujours facile, évidemment, d'être en affaires. Et cela peut être drôlement plus compliqué lorsqu'il s'agit de travailler avec des membres de sa famille.

Les risques de tensions, de conflits, et même de guerre ouverte, sont multiples. « Je connais des familles où on se poursuit à coups de centaines de milliers de dollars! » souligne à ce sujet Yvon G. Perreault, professeur à l'École des sciences de la gestion (UQAM), qui s'intéresse depuis toujours aux entreprises familiales.

Situation courante: le fondateur (le patriarche!) « dirige tout, il contrôle, c'est dans la personnalité de ces gens-là », note Louise Saint-Cyr, professeur de finances et titulaire de la chaire de développement et de relève de la PME, de HEC Montréal.

Or, poursuit-elle, « sur les questions délicates, c'est bon qu'il échange avec les autres, pour qu'ils n'aient pas l'impression que c'est lui qui a tout décidé ».

Autrement dit, tous les membres de la famille doivent avoir leur mot à dire pour que se crée « un sentiment d'appartenance à la compagnie », absolument nécessaire à sa survie.

« Des études ont montré que des structures comme le conseil de famille peuvent aider au développement du sentiment d'appartenance, dit-elle, et briser ou atténuer les tensions. »

Le conseil de famille est aussi le lieu où peuvent être définies — et donc connues aussitôt des membres de la famille — toutes les règles du jeu: notamment les critères d'embauche, des candidats autres que les membres de la famille, des con-

jointes, etc. « Est-ce que les conjoints vont avoir le droit de travailler dans l'entreprise? Est-ce qu'ils auront des parts? C'est toujours mieux d'en parler avant que des conjoints apparaissent dans le portrait, note Louise Saint-Cyr. Sinon, ça devient très personnel. »

Bien qu'il puisse s'agir d'un outil extrêmement utile, peu d'entreprises familiales ont un conseil de famille, selon une étude de la chaire de développement et de relève de la PME. « Ce n'est pas une pratique encore étendue », signale Louise Saint-Cyr.

Encore en cours (les auteurs en sont à la rédaction), l'étude, effectuée à la demande du ministère des Finances, de l'Économie et du Commerce, et du Fonds de solidarité FTQ, porte sur 173 entreprises, dont 80 % sont familiales. Sur ce nombre, « seulement 20 % environ » ont constitué un conseil de famille.

Et pourtant, selon M^{me} Saint-Cyr, c'est l'un des mécanismes clés pour assurer la pérennité des entreprises familiales.

Les facteurs de succès

C'est justement au sein d'un conseil de famille que la famille Dagenais, de Saint-Sauveur-des-Monts, trouve les moyens de faire fonctionner l'entreprise dans l'harmonie.

Président de H. Dagenais et Fils, fondée par son père en 1929, André Dagenais, 61 ans, place au premier rang, comme condition de succès pour les entreprises familiales, le rôle de chacun. Mais aussi le partage des bénéfices...

Voir FAMILLE en E2
Autre texte en E2

MICHÈLE BOISVERT

IL Y A des noms tellement identifiés à une entreprise, ou à une marque de commerce, qu'on en oublie souvent qu'ils ont d'abord appartenu aux gens qui les ont créés.

C'est le cas des Rossy. Ce nom évoque inévitablement la chaîne de magasins. Qui n'a pas, au moins une fois, déjà passé devant un magasin Rossy, et jeté un regard à ses

vitrines, reflet typique des magasins bon marché, les fameux « 5-10-15 » d'une autre époque?

Derrière cette bannière, qui compte aujourd'hui 65 magasins, se profile un couple hors de l'ordinaire: Michael Rossy, 81 ans, et sa femme Célia, 71 ans. L'histoire du couple Rossy est celle de deux enfants d'immigrants, toujours amoureux l'un de l'autre et, surtout, passionnés de commerce de détail.

« Je continue à suivre des cours

de perfectionnement et à assister à des conférences, pour mieux suivre l'évolution du secteur du détail, déclare Michael Rossy. Je lis tout ce qui touche le métier, en plus de parcourir religieusement trois journaux par jour. »

Michael Rossy fait partie de la première génération de Rossy née au Québec.

Voir ROSSY en E2

DMR Conseil s'intéresserait à Cognicase

MICHÈLE BOISVERT

DMR Conseil, une filiale à part entière de l'entreprise japonaise Fujitsu, serait parmi les entreprises intéressées à présenter une offre concurrente pour acquérir Cognicase, une entreprise montréalaise spécialisée dans les technologies de l'information. Cognicase fait présentement l'objet d'une offre d'achat non sollicitée de la part de CGI.

Stéphane Bilodeau, vice-président à la direction de DMR Conseil, n'a pas voulu confirmer ni infirmer la rumeur mais a tout de même reconnu que Cognicase revêt un intérêt certain pour son entreprise.

« DMR Conseil compte 800 employés au Québec et nous sommes actuellement à l'affût de toutes les opportunités qui pourraient augmenter notre présence à l'échelle locale », a déclaré M. Bilodeau à La Presse Affaires.

Fondée en 1973, la firme montréalaise de consultants DMR a d'abord été acquise en 1995 par la firme américaine Amdhal. En 1997, Amdhal était achetée à son tour par le géant japonais de l'électronique Fujitsu, une entreprise dont le chiffre d'affaires est de 38 milliards de dollars américains.

Fujitsu Conseil est la division spécialisée en technologie de l'information de Fujitsu. Elle emploie plus de 8000 personnes dans 70 bureaux partout dans le monde. Le chiffre d'affaires de cette division est de 800 millions US.

Fujitsu Conseil exploite 12 bureaux au Canada, dont deux à Montréal, où est établie la direction de l'entreprise. Au Québec, l'entreprise



Ronald Brisebois, président et chef de la direction de Cognicase.

Photothèque PC ©

continue de s'appeler DMR Conseil.

Michelle Courchesne, porte-parole de Cognicase, n'a pas voulu commenter la rumeur voulant que DMR Conseil ait démontré de l'intérêt pour l'entreprise montréalaise. « Je ne nommerai aucune des entreprises qui ont signé une entente de confidentialité afin d'avoir accès aux li-

vres de Cognicase. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il y en a eu plusieurs et que l'intérêt est réel. Cela dit, aucune offre concurrente n'a encore été présentée à Cognicase. »

Rappelons que jeudi, en début de soirée, le conseil d'administration de Cognicase a unanimement recommandé aux actionnaires de l'entreprise de rejeter l'offre de CGI. Cette offre, déposée le 6 décembre dernier, est de 4,25 \$ l'action de Cognicase, pour une transaction totale de 313 millions de dollars.

La Banque Nationale, l'actionnaire principal de Cognicase avec 15 % du capital-actions, s'est engagée à déposer son bloc en faveur de l'offre de CGI.

Selon BMO Nesbitt Burns, le conseiller financier retenu par Cognicase, l'offre de CGI est insuffisante d'un point de vue financier pour les actionnaires de Cognicase. Le conseil d'administration de Cognicase a également approuvé, jeudi, l'adoption d'un régime de droits, mieux connu sous le nom de « pilule empoisonnée ». Ce régime doit cependant être entériné par les actionnaires de l'entreprise au cours de l'assemblée annuelle du 26 mars prochain.

Cognicase fait tout ce qu'elle peut pour gagner du temps. Il est évident que, d'ici le 26 mars prochain, le sort de Cognicase sera joué. En adoptant le régime de droits, le conseil d'administration de Cognicase réussit néanmoins à repousser de deux semaines le délai du 13 janvier, date à laquelle l'offre de CGI prend fin. En effet, le régime de droits prévoit qu'une offre autorisée doit être valide pendant au moins 53 jours à partir de la date du dépôt de l'offre. Les 53 jours reportent au 29 janvier la date d'expiration de l'offre de CGI.

Voir DMR CONSEIL en E4

AUJOURD'HUI

L'inflation à plus de 4%

La hausse des prix de l'énergie, des légumes frais et des cigarettes a fait franchir au taux d'inflation la barre des 4 % en novembre au Canada. Il s'agit de la plus forte hausse de l'indice des prix à la consommation depuis octobre 1991. Page 3

La chance de Jean Monty

Jean Monty est un homme extrêmement chanceux. Peu de temps avant la nomination de Paul Tellier à la tête de Bombardier en remplacement de Robert Brown, il a eu le pif d'acheter, en toute impunité, un important bloc d'actions de Bombardier. La chronique de Michel Girard. Page 4

Le budget Martin

Où en sont les finances publiques, à un moment où les provinces réclament des milliards de plus pour le financement des soins de santé? La chronique de Claude Picher. Page 5

« Charlie est assis dans son lit et regarde le mur. La veille, sa femme s'est suicidée. La télé est allumée: 100 canaux par satellite, mais pas un pour le consoler. »

CHARLES CÔTÉ

Envoyé spécial dans le Grand Nord

À lire, samedi 28 décembre dans **La Presse**

Lait: le Canada se conformera à la décision de l'OMC

MARIE TISON
Presse Canadienne

LE CANADA se conformera à la décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le lait d'exportation. « Nous sommes très déçus de la décision de l'OMC », a déclaré le ministre du Commerce international du Canada, Pierre Pettigrew, hier, après avoir participé à un déjeuner-conférence organisé par la Chambre de commerce française au Canada et le Conseil des relations internationales de Montréal. Cet événement mettait en vedette le commissaire européen pour le Commerce, Pascal Lamy.

« Je regrette de dire que nous allons être obligés, après consultations avec les provinces et l'industrie, de déterminer comment mettre en oeuvre cette décision, a déclaré M. Pettigrew. Nous avons l'intention de nous conformer. »

Le litige découle de plaintes déposées par la Nouvelle-Zélande et les États-Unis et dure maintenant depuis cinq ans. Dans une déci-

sion rendue publique à Genève hier, l'organe d'appel de l'OMC a statué que le Canada subventionnait le lait exporté aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. L'organisme a ainsi maintenu une décision rendue par une première instance le 26 juillet.

L'organe d'appel a statué qu'en garantissant des prix élevés sur le marché intérieur, le système canadien permettait aux producteurs de lait de vendre leur produit à l'étranger à des prix inférieurs aux coûts de production.

À la suite d'une décision rendue en 1999, l'OMC avait forcé le Canada à modifier un premier programme. Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont toutefois soutenu que le nouveau programme violait toujours les règles de l'OMC. Ils ont déposé une nouvelle plainte, qui a mené à la décision du 26 juillet. Les producteurs canadiens ont pour leur part demandé au gouvernement fédéral de contester les programmes d'aide des autres pays sur l'industrie laitière, à commencer par les États-Unis et la Nouvelle-Zélande.

Une Carte routière pour les familles en affaires

JACQUES BENOIT

LE CENTRE de perfectionnement de HEC Montréal met à la disposition des familles qui ont une entreprise un programme d'aide et de soutien, nommé *La Carte routière pour les familles en affaires*.

« On donne ces cours aux familles, et non pas aux individus », explique Denise Paré-Julien, qui en est l'animatrice en titre.

La Carte comprend trois phases (« mais ça peut se faire en deux phases »), étalées sur autant de fins de semaine. La formule : on réunit pour ces sessions environ 25 personnes, de différentes entreprises familiales, auxquelles on présente un cas fictif.

« On ne parle pas des familles qui sont là, indique M^{me} Paré-Julien, on regarde la dynamique des entreprises familiales à travers les lunettes de l'une d'entre elles, la Famille Dupont-Dupont (comme dans Tintin), qui est propriétaire d'une auberge. »

Et c'est dans une auberge bien réelle que sont réunies les familles pour ces sessions.

Elle poursuit : « Ce n'est pas une session de formation, mais de réflexion et d'échanges. Notre philosophie est que la connaissance est dans la salle. C'est eux qui ont les solutions. Les gens échangent entre familles. On fait des ateliers, par affinités : les prédécesseurs ensemble, les conjoints ensemble,

etc. On assoit ensemble les gens qui vivent les mêmes réalités. »

C'est la Fondation des familles en affaires, créée en 1993 par Philippe de Gaspé Beaubien et sa femme Nan-Bowles, qui eut l'idée de créer ce programme.

Et c'est grâce entre autres à l'aide financière du Fonds de solidarité FTQ (il a affecté au projet plus de 500 000 \$), que le tout fut conçu en 1998 et 1999 par la Fondation, à l'intention des PME, avec l'aide d'experts américains. Jusqu'à l'été dernier, le Fonds de solidarité en avait l'exclusivité, après quoi il céda le programme à HEC Montréal, qui l'offre aux familles depuis septembre.

Trois autres organisations du même genre que le Centre de perfectionnement de HEC, « affiliées à des universités », sont à voir le jour : à l'université de la Colombie-Britannique, à celle de l'Alberta (à Edmonton), et à The Ivey Business School, de l'Ontario.

La Carte routière comprend 10 modules et les familles peuvent suivre le programme soit au rythme d'une séance par mois sur 10 mois, soit à la cadence d'une par semaine sur 10 semaines.

Il existe une autre version du programme, destinée aux membres des professions (comptables, fiscalistes, planificateurs financiers, avocats, etc.) qui travaillent dans des entreprises familiales, ou comme conseils.

ROSSY

Suite de la page E1

Son père, un Libanais d'origine, a immigré il y a 100 ans. Et comme de nombreux compatriotes, il s'est lancé dans le commerce de détail. En 1948, il donnait à son fils Michael son premier magasin.

« J'ai obtenu mon baccalauréat en commerce de l'Université McGill en 1943. Je me suis ensuite enrôlé dans l'armée canadienne, où j'ai fait mon service militaire à la base de Longue Pointe, à Montréal. J'étais en charge d'un réseau de 53 cantines. C'est là que j'ai appris la gestion. Quand j'ai quitté l'armée en 1948, mon père m'a offert mon premier magasin. C'était sur la rue Saint-Laurent, j'avais 8000 \$ de stock. »

Michael Rossy préside toujours, 54 ans plus tard, les destinées de son entreprise. Au siège social des magasins Rossy, il partage son bureau avec sa femme, Célia, acheteuse en chef depuis 22 ans. Un bureau sans faste, mais fonctionnel, où traînent ça et là des échantillons et des boîtes éparses.

« On vient de célébrer, le 16 décembre dernier, notre 53^e anniversaire de mariage. J'aime travailler avec mon mari. On est pratiquement toujours ensemble », dit la dame.

Célia Shamy et Michael Rossy se connaissent depuis leur tendre enfance. Leurs pères respectifs venaient du même village, Rachaya, au Liban. À Montréal, leurs maisons se faisaient face, d'un côté et de l'autre de la rue Côte Sainte-Catherine. « Nous étions quatre filles et eux, huit garçons, raconte M^{me} Rossy. Mon père voulait absolument que l'une d'entre nous épouse un des fils Rossy. »

Lorsqu'on les rencontre, on est à la fois étonné et séduit par l'affection qui se dégage toujours de ce couple. L'atmosphère est riante. Ils sont totalement complices, terminant souvent la phrase que l'autre a commencée. Il faut entendre Célia Rossy raconter à quel point elle a eu peur de perdre son mari, pour se rendre compte de l'attachement profond qu'ils ont l'un pour l'autre.

« Nous étions à New York, le 11 septembre 2001. Mon mari allait à un congrès, et moi j'en profitais pour faire des achats. Nous étions à l'hôtel en train de déjeuner quand tout à coup, à la télévision, j'ai vu les avions s'écraser sur les tours jumelles. J'étais horrifiée. Mais mon mari a décidé qu'il irait quand même à son congrès, qui se tenait tout près du World Trade Center. J'ai eu tellement peur qu'il meure et qu'il ne revienne jamais. Il m'a semblé qu'il était parti une éternité. Je ne suis pas retournée à New York depuis. »

Si M. et M^{me} Rossy ne sont pas retournés à

New York, ils ont tout de même repris l'avion depuis. Leur dernière envolée les a conduits à Sudbury, en Ontario, où Michael Rossy veut ouvrir de nouveaux magasins. « Le nord de l'Ontario nous intéresse. Vous savez, le choix de l'emplacement d'un magasin est capital, explique-t-il. Nous choisissons d'abord de petites localités, de 5000 à 10 000 habitants. Ensuite, ma femme et moi, on sillonne ces petites villes en voiture, à la recherche de l'endroit idéal. J'aimerais ouvrir trois ou quatre magasins dans le nord de l'Ontario, d'ici un an ou deux. »

C'est avec une étincelle dans les yeux que Michael Rossy parle de ses projets de croissance. Son regard s'assombrit toutefois lorsqu'il est question de Wal-Mart, le géant américain du commerce de détail, qui a tout chamboulé depuis son entrée au Canada, en 1994.

« Wal-Mart nous fait mal, c'est certain. On ne peut pas nier la menace qui plane. J'ai l'impression d'affronter un éléphant. Mais je n'ai pas le choix, je dois me battre et égaler leur prix. »

Pour bien saisir leur adversaire, Michael Rossy et sa femme vont chez Wal-Mart au moins trois fois par semaine. Ensemble, ils parcourent les allées et notent les prix.

Michael et Célia Rossy ont trois enfants, deux garçons et une fille. À leur grand regret, aucun d'entre eux ne semblent intéresser à prendre la relève.

« Mon gendre, qui est informaticien, travaille chez nous. Un des mes fils s'occupe des immeubles, alors que l'autre s'est lancé dans l'agriculture biologique. Je ne peux pas les forcer à aimer le commerce de détail, admet M. Rossy. Il faut avoir la passion. Ça viendra peut-être plus tard. »

« Vous savez, renchérit M^{me} Rossy, nous avons sept petits-enfants. Je suis certaine que l'un d'eux va prendre la relève. Déjà, deux de mes petits-fils, l'un de 13 ans et l'autre de 15 ans, travaillent chez nous l'été. Je suis convaincue que la relève sera dans la famille. »

Et quelle serait leur réaction si on leur offrait d'acheter la chaîne de magasins ? Ce serait peut-être l'occasion d'un repos bien mérité ?

La réponse n'a pas été longue à venir. « Les magasins Rossy ne sont pas à vendre, clame Michael Rossy. C'est une entreprise familiale, la propriété va rester entre nos mains. Lorsque je mourrai, elle reviendra à mes enfants et à mes petits-enfants. Mais j'ai bien l'intention de vivre encore longtemps. »

FAMILLE

Suite de la page E1

« Ce qui est très important, dit-il, c'est que chaque membre de la famille ait un rôle et puisse récolter de la compagnie. Des fois, le père veut tout garder pour lui — tous les bénéfices — et tout diriger. Le garçon et la fille sont dirigés de façon plus rustre que les employés... Il faut beaucoup de respect pour ceux qui sont avec nous et il faut qu'ils récoltent un peu des bénéfices. »

Entreprise typiquement familiale, celle qu'il dirige à titre de président fut d'abord un magasin général, très connu à Saint-Sauveur, et qui s'est transformé depuis en quincaillerie et en commerce de matériaux de construction sous la bannière Réno Le Rénovateur, la famille étant également l'actionnaire majoritaire du Réno Le Régional, de Saint-Jérôme. La firme, en excluant le commerce de Saint-Jérôme, a un effectif de 75 personnes.

« Je suis de la deuxième génération, mes enfants de la troisième », dit André Dagenais.

Car sa fille, Annie, 31 ans, au départ orthopédiste, travaille dans l'entreprise, de même que son fils, Martin, 30 ans, lequel a fait des études en administration. « Mon fils s'occupe du bloc matériaux de construction, explique-t-il, et ma fille est au niveau du personnel et de la quincaillerie. Chacun a une fonction bien déterminée. Ma femme n'est pas présente au magasin, mais elle fait le lien entre les comptables et l'entreprise. »

À propos du conseil de famille, André Dagenais démontre sa satisfaction. « C'est utile. Ça va très bien. On se consulte beaucoup », dit-il.

Pièces automobiles lecaulier

Président de Pièces automobiles lecaulier, dans les Laurentides, Roger Fugère, 39 ans, insiste lui aussi, tout comme André Dagenais, sur la nécessité du respect mutuel et de fonctions bien précises pour chaque membre de la famille. Dans son cas, c'est avec son frère Philippe, 38 ans, qu'il exploite l'entreprise fondée en 1965 par son père. (Elle est constituée de quatre ateliers de recyclage de pièces automobiles, rachetée par Ford à sa famille en 2000 et... que lui et son frère viennent tout juste de racheter à Ford, début décembre.)

Les facteurs de succès d'une entreprise familiale, selon lui ?

« Il faut savoir s'accepter l'un l'autre, dit-il. Il faut apprendre le respect mutuel. Il faut

que chacun ait des fonctions bien déterminées. Un des problèmes des entreprises familiales où ça va mal, c'est le manque de respect, et les rôles ne sont pas bien déterminés. Il faut savoir quand on met son chapeau de frère, d'entrepreneur et de gestionnaire. Il faut savoir mettre les bons chapeaux aux bons moments. »

Tous deux propriétaires de 50 % de l'entreprise (167 employés, et 42 millions de dollars de chiffre d'affaires), ils ont chacun une tâche bien définie : « excellent bâtisseur de relations », comme il dit, son frère Philippe s'occupe de la vente, alors que la gestion d'ensemble relève de lui.

« Les deux rôles sont essentiels, dit-il. Le jour où je pense que le mien est plus important, je suis fait... »

Autre chose fort importante aux yeux d'André Dagenais : les familles qui ont une entreprise doivent laisser le choix aux enfants, et donc éviter de faire des pressions sur eux.

« Je n'ai jamais tiré après mes enfants, dit-il. Ils sont venus d'eux-mêmes. Des enfants obligés de venir travailler dans une compagnie, ce n'est pas bon. »

Selon Denise Paré-Julien, urbaniste, gestionnaire et consultante, laquelle a un pied à la Fondation des familles en affaires et l'autre au Centre de perfectionnement des HEC (voir autre texte dans cette page), les entreprises familiales doivent se préoccuper non seulement des membres de la famille qui y travaillent, mais aussi de tous les autres.

« Ceux qui n'y travaillent pas sont des intervenants importants, dit-elle. Si on n'est pas capable de répondre aux besoins et aux attentes de ces gens, si on ignore leur existence, ça crée des tensions, et ça peut dégénérer en conflits majeurs. Et ces conflits vont avoir des retombées du côté de la compagnie, qu'ils peuvent fragiliser. »

Autre outil dont elle-même et Louise Saint-Cyr, de HEC, incitent les entreprises familiales à se doter : un conseil d'administration.

« Il y a beaucoup à gagner à avoir un bon conseil d'administration avec des membres de l'extérieur, dit M^{me} Saint-Cyr. Par exemple pour établir les règles en ce qui regarde les conjoints, la succession, etc. C'est bon d'avoir quelqu'un de l'extérieur qui est objectif et capable de nous confronter. Mais pas le banquier, pas l'ami, ni le fournisseur ! »

525inspiration.



Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert
16710, autoroute Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662 / (514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
Laval
(450) 682-1212 / (514) 990-2269
www.bmwval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
Nouvelle adresse
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com

Formation de conduite BMW
Pour plus de sécurité sur nos routes
Pour en savoir plus sur la Formation de conduite BMW, composez le 1 866 226-9723 ou rendez-vous au www.bmw.ca

La BMW 525i 2003 est un top modèle.

Vous adorerez défilier avec elle, car elle a un style qui frôle la perfection. Ses lignes sont classiques. L'habitacle respire la qualité, grâce à des matériaux et à des détails bien pensés. De plus, de nombreuses variantes d'équipement vous donnent l'occasion de personnaliser votre voiture.

On ne se lasse jamais de son élégance. On apprécie l'équilibre parfait entre design, puissance, précision et innovation technologique. Tout comme nos ingénieurs, prenez une grande inspiration.

1,7%
taux de location en utilisant l'option de dépôt de sécurité multiple*

BMW Série 5

www.bmwmontreal.ca



Le plaisir de conduire™

Offre valable sur les modèles de Série 5 2003 neufs en stock, sauf le modèle M5. Le taux de location est celui offert exclusivement par les Services financiers BMW et est disponible auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation du crédit. Les termes sont de 24, 30 ou 36 mois pour la location. Le taux de location de 3,5 % est réduit à 1,7 % si le client utilise l'option de dépôt de sécurité multiple à la livraison. Le taux de financement à l'achat est de 3,5 %. Consultez votre concessionnaire BMW au Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 31 décembre 2002. Entretien inclus pendant 3 ans ou 60 000 km, selon les intervalles recommandés par BMW. Photo à titre indicatif seulement. Fret, transport, préparation, frais d'administration et taxes en sus.



Affaires

700

710

OCCASIONS D'AFFAIRES

AUBERGE 54 chambres dans les Laurentides, St-Adolphe d'Howard, 1000 pi bord lac St-Denis. Evaluation 2 millions. Pour vente rapide. Offre raisonnable acceptée. S/dîner 108 places + 2 grandes salles. Piscine. Idéal pour recevoir groupes, clubs sportifs et clubs âge d'or. Situé à 35 min de Mt et Tremblant. Aussi au même endroit **CHÂTEAU MÉDÉVAL** valeur 1.4 million, pour vente rapide. Portes ouvertes vendredi et samedi de 13h à 16h au 1544 des Musiciens, St-Adolphe d'Howard. 819-623-9328

AU MT- TREMBLANT, (St-Jovite). Pré-vente, 30 unités de condos, pour location annuelle, rendement 15% sur capital investi. Vendu en bloc ou à l'unité. Tél: 514-865-5220.

BOUTIQUE de chaussures, prêt-à-porter et accessoires, le tout haut de gamme, sise en plein centre-ville de Lausanne, Suisse. Situation intéressante au coeur de la partie achalandée de la ville (6 vitrines). Cause de la vente: retraite. Pour information, contactez Nessim Awad, C.A. au 514-932-8050, poste 226.

710

OCCASIONS D'AFFAIRES

GÎTE DU PASSANT
4 chambres d'invités, bord de l'eau, St-Adolphe d'Howard, 299 000 \$. Mme Cloutier, Re/Max Immobilia 514-383-2727.

POSSIBILITÉ de "Day Trading" marché boursier, investissement minime, gens sérieux, encadrement complet. Paul 514-804-7612

715

SERVICES SPÉCIALISÉS, FINANCEMENT

1RE-2e HYP. rés. comm. ind. balance vente Dencol 514-342-1356 (agent protégé)

1re et 2e hypothèque Balance de vente
Financement intermédiaire
ACE MORTGAGE CORP.
(514) 731-8585 "agent protégé"

FINANCEMENT ET CAPITAL DE RISQUE
www.onyxfinancing.com

L'inflation franchit la barre des 4%

Certains craignent une hausse éventuelle des taux d'intérêt

FRANCIS VAILLES

La hausse des prix de l'énergie, des légumes frais et des cigarettes a fait franchir au taux d'inflation la barre des 4 % en novembre au Canada. Il s'agit de la plus forte hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) depuis octobre 1991.

Plus précisément, l'inflation a bondi de 4,3 % entre novembre 2001 et novembre 2002, soit bien davantage que le taux de 3,2 % observé en octobre. D'entrée de jeu, l'agence Statistique Canada et les économistes se font rassurants, précisant que cette forte augmentation est principalement attribuable à un phénomène mathématique. L'an dernier, la composante énergétique de l'indice avait momentanément reculé de 4,4 % en octobre et de 8,8 % en novembre, faisant du même coup reculer tout l'indice global.

Partant d'un niveau plus bas en novembre 2001, la hausse annuelle de l'Indice s'est avérée plus importante en novembre 2002. « C'est un écho de la forte baisse du prix du pétrole l'an dernier », explique Denis Boudreau, économiste à Statis-

tique Canada. Aussi, le Mouvement Desjardins s'attend-il à ce que le taux d'inflation demeure au-dessus de 4 % jusqu'en février 2003, puisque les prix de l'énergie sont demeurés bas durant quelques mois l'an dernier. « Nous ne sommes pas vraiment surpris. C'était attendu en raison du phénomène arithmétique », a dit Benoit P. Durocher, économiste au Mouvement Desjardins.

Vers une hausse des taux d'intérêt?

N'empêche, les prix ont crû à bon rythme depuis un an. En retranchant la composante énergétique de l'indice, le taux d'inflation atteint tout de même 3,5 %, ce qui surpasse la fourchette de 1 à 3 % que s'est fixée la Banque du Canada il y a plusieurs années.

Selon M. Durocher, la croissance économique canadienne n'est pas étrangère à cette cadence et fait craindre à l'économiste une hausse du taux d'intérêt directeur de la Banque du Canada à partir d'avril prochain. « Le taux d'inflation devrait être sous les 3 % après février, mais restera dans la limite supérieure de la fourchette. Ce n'est pas encore inquiétant, mais à ces niveaux, la Banque du Canada devra être alerte : un facteur ponctuel pourrait changer la donne », a déclaré M. Durocher.

Même son de cloche de Doug Porter, économiste principal de BMO Nesbitt Burns, à Toronto. « Tout le monde prévoyait un taux d'inflation affreux, mais pas à ce point », a-t-il déclaré à l'agence de presse Bloomberg. De fait, la moyenne des prévisions des 12 économistes recensés par l'agence était d'un taux d'inflation de 4,1 % en novembre et non de 4,3 %.

Doug Porter prévoit que le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, haussera le taux d'intérêt directeur en mars ou avril, de façon à freiner l'inflation. Selon Desjardins, le taux directeur de 2,75 % pourrait même augmenter de 1,5 point de pourcentage l'an prochain.

Les cigarettes, les légumes et l'auto

Après l'énergie, c'est le secteur de l'automobile, les cigarettes et les légumes frais qui expliquent en grande partie l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation.

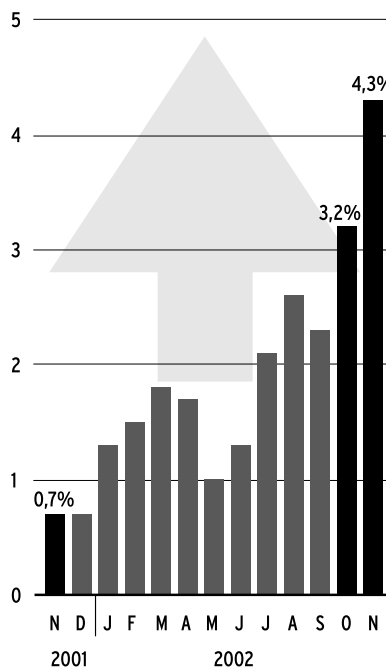
D'une part, les concessionnaires automobiles demandent 2,6 % de plus que l'an dernier pour leurs véhicules neufs (modèle 2003), même après remise et rabais. D'autre part, les primes d'assurance auto ont grimpé de 22,5 % en novembre par rapport à l'an dernier.

À elles seules, les cigarettes expliquent 0,6 point de pourcentage d'augmentation des 4,3 % d'inflation de novembre. Ce sont les taxes sur les cigarettes qui ont rendu ce plaisir contesté plus coûteux de 31,9 % en novembre. Les légumes frais, pour leur part, ont bondi de 18,6 %, en raison du recours plus grand aux produits importés.

Cependant, Benoit P. Durocher

L'inflation en novembre

L'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation (en pourcentage)



Source : Statistique Canada

Taux annuel d'inflation dans les principales villes canadiennes

	OCTOBRE	NOVEMBRE
Saint-Jean, T.-N.	4,3 %	5,1 %
Charlottetown	3,9 %	4,7 %
Halifax	4,7 %	5,2 %
Saint-Jean	5,0 %	5,9 %
Québec	3,2 %	3,7 %
Montréal	3,2 %	3,5 %
Ottawa	3,2 %	4,0 %
Toronto	2,7 %	3,5 %
Thunder Bay	2,2 %	3,9 %
Winnipeg	1,8 %	3,5 %
Regina	3,0 %	4,3 %
Saskatoon	3,2 %	4,3 %
Edmonton	5,2 %	9,5 %
Calgary	4,9 %	9,9 %
Vancouver	2,7 %	3,5 %
Victoria	2,7 %	3,7 %

ne donne pas de signal d'alarme pour 2003. Selon l'économiste, le ralentissement économique mondial, en particulier la lente reprise américaine et ses effets sur les exportations canadiennes, auront des effets modérateurs sur l'inflation. Une guerre en Irak mettrait également un frein sur l'économie mondiale et, par ricochet, sur l'inflation.

L'étonnante hausse de 3,1 % de l'indice de référence de l'IPC, qui exclut les huit composantes les plus volatiles, est tout de même

préoccupante. En novembre, le bond annuel de cet indice est le plus appréciable depuis décembre 1991. L'indice de référence exclut notamment les fruits et légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel, les intérêts hypothécaires, le transport interurbain et les produits du tabac.

cyberpresse.ca Le communiqué de Statistique Canada et une animation Flash sur l'inflation à : www.cyberpresse.ca/inflation

Vous n'arriverez pas à Noël plus vite. Mais vous y arriverez avec plus d'élégance.



I35 Moteur 3,5L de 255 chevaux

«... rencontre du luxe et du sport dans un salon de cuir.»
Car and Driver, décembre 2001.

PDSF à partir de **39 700\$**



QX4 Moteur V6, 3,5L de 240 chevaux

L'original, le véritable, l'authentique véhicule sport de luxe.

PDSF à partir de **48 800\$**



G35 Moteur 3,5L de 260 chevaux

« Voiture de l'année » - Motor Trend, janvier 2003

PDSF à partir de **39 400\$**



M45 Moteur V8, 4,5L de 340 chevaux

La berline sport de luxe qui offre de sérieuses performances sportives.

PDSF à partir de **62 000\$**



Q45 Moteur V8, 4,5L de 340 chevaux

«... toute la performance et tout le luxe dont la plupart des acheteurs ont toujours rêvé.» - Forbes.com, février 2001

PDSF à partir de **74 900\$**

Et avec nos bas taux de financement en location, vous aurez le sourire aux lèvres.

Propulser vers le futur



INFINITI

MICHEL GIRARD > FINANCES PERSONNELLES

mgirard@lapresse.ca

Bombardier: la chance de Jean Monty

L'ancien grand patron de BCE, Jean Monty, aujourd'hui membre du conseil d'administration de Bombardier, est un homme extrêmement chanceux. Peu de temps avant la nomination de Paul Tellier à la tête de Bombardier en remplacement de Robert Brown, il a eu le pif d'acheter, en toute impunité, un important bloc d'actions de Bombardier.

Chanceux au point où il est, étonnamment, le seul membre du comité exécutif (formé de sept membres du conseil d'administration) à ne pas avoir été informé, avant le 12 décembre dernier, de la démission de M. Brown et de son remplacement par M. Tellier. Ce qui le dispulpe d'avoir commis un délit d'initié pour avoir fait l'acquisition d'un bloc de 40 000 actions dans les semaines précédant l'annonce (le 13 décembre) de la démission de M. Brown et de la nomination de M. Tellier.

Les six membres du comité exécutif de Bombardier au courant du grand chambardement qui se préparait à la tête de la multinationale sont : Laurent Beaudoin (président du conseil et du comité exécutif), J.R. Bombardier (vice-président du conseil), Jean-Louis Fontaine (vice-président du conseil), Pierre Legrand (président du comité de rémunération et avocat conseil), Paul Tellier (l'heureux élu) et Robert Brown (le PDG démis).

Non, mais quelle heureuse coïncidence pour M. Monty : il est le seul membre du comité exécutif à avoir effectué une importante transaction d'achat d'actions et, qui plus est, à ne pas avoir eu vent de la nouvelle du remplacement de M. Brown par M. Tellier avant qu'elle soit rendue publique. Ouf !

Au dire de la haute direction de Bombardier, c'est un pur hasard si M. Monty, un de ses prestigieux membres du conseil d'administration, et John Kerr, un nouvel administrateur, ont respectivement

acheté des blocs de 40 000 et 10 000 actions à peine deux semaines avant le dévoilement de la démission de Robert Brown et de la nomination de Paul Tellier.

Depuis que *La Presse* Affaires, sous la plume de ma collègue Ariane Krol,

a dévoilé, dimanche dernier, la transaction d'initié de Jean Monty et celle de John Kerr, la direction de Bombardier multiplie les interventions auprès des médias dans le but explicite de disculper ses deux administrateurs d'avoir bénéficié d'une information privilégiée au sujet du départ surprise de M. Brown et de son remplacement tout aussi surprenant par Paul Tellier.

Dans un premier temps, la vice-présidente aux relations publiques et communications, Dominique Dionne, avait affirmé que seulement deux membres du conseil d'administration de Bombardier étaient au courant du départ de M. Brown et de l'offre effectuée à M. Tellier pour le convaincre d'accepter le job de numéro UN de Bombardier. Il s'agissait de Laurent Beaudoin (président du conseil, et mari de Claire Bombardier, de la célèbre famille de Joseph-Armand), et de Pierre Legrand (président du comité de rémunération et avocat conseil).

À la suite de ma chronique de mercredi (*Bombardier : un conseil de marionnettes ?*), où j'ai posé une série de questions sur le rôle du conseil d'administration de Bombardier dans cette affaire, la direction de Bombardier a subitement élargi le cercle des gens qui avaient connaissance du grand chambardement en préparation. On a appris, dans une lettre adressée à *La Presse* et signée par Dominique Dionne, que ce n'était pas seulement deux mais plutôt cinq membres du conseil d'administration qui étaient au



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

courant de la démission de Robert Brown et des démarches entreprises auprès de Paul Tellier.

Les trois autres administrateurs sont des membres de la famille Bombardier, à savoir J.R. André Bombardier (vice-président du conseil), Janine Bombardier

(présidente et gouverneure de la Fondation J-A Bombardier) et Jean-Louis Fontaine (vice-président et mari de Huguette Bombardier). Le nouveau patron de Bombardier, Paul Tellier (un membre du comité exécutif tout comme M. Monty), avait laissé entendre, au cours d'une conférence de presse téléphonique, le matin de sa nomination, le vendredi 13 décembre, que le conseil d'administration était au courant qu'il avait été courtiisé pour remplacer Robert Brown. « M. (Laurent) Beaudoin était mandaté par le conseil d'administration pour m'approcher, ce qui s'est fait il y a quelques semaines », a-t-il dit.

La porte-parole de Bombardier, Dominique Dionne, affirme que cette déclaration de M. Tellier « ne signifie nullement que le conseil, dans son ensemble, avait été saisi de cette question spécifique auparavant ». Elle prétend que M. Tellier, lorsqu'il fait allusion au conseil d'administration, veut simplement parler de Laurent Beaudoin, comme mandataire du conseil.

Quand on a occupé autant de postes de prestige que ceux de M. Tellier, il serait pour le moins étonnant qu'un homme de sa trempe tombe subitement dans la confusion lorsqu'il parle de conseil d'administration, de président dudit conseil, de comité exécutif, etc. Mais bon. Cette confusion est une autre heureuse coïncidence pour M. Monty : Paul Tellier, son collègue du comité exécutif et nouvel homme fort de Bombardier, aurait strictement voulu parler

de Laurent Beaudoin lorsqu'il a mentionné que le conseil d'administration avait mandaté ce dernier pour lui offrir le job !

Quoi qu'il en soit, la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ), devant la couverture médiatique que soulèvent les transactions de MM. Monty et Kerr, a décidé d'effectuer quelques vérifications d'usage, question de voir s'il y a matière ou pas à ouvrir une enquête sur les circonstances entourant les transactions d'achat des deux administrateurs de Bombardier.

Or, en matière d'enquêtes et de poursuites pour délits d'initiés, la CVMQ fait piètre figure. Je ne suis pas le seul à le dire. Voici ce qu'en pense Marcel Côté, du groupe Secor :

« Devant des *adversaires* bien organisés, dit-il, la CVMQ fait preuve d'incurie. On l'observe clairement avec les incidents Bombardier depuis 18 mois et dans le dossier de Cinar. »

« À mon avis, la CVMQ est bien outillée pour attaquer les *peddlers* d'actions accréditives et de fonds privés, mais elle n'a pas le gabarit pour s'attaquer aux dossiers des grandes entreprises. Comme les grandes entreprises peuvent se payer de bons avocats, ajoute M. Côté, elles sont en mesure de tenir tête » à l'appareil de surveillance de la CVMQ, ses commissaires et ses enquêteurs.

C'est à se demander si la CVMQ a les moyens de surveiller « les grands émetteurs et les personnes qui y sont liées ». La CVMQ, se demande-t-il, a-t-elle d'ailleurs l'indépendance nécessaire pour mettre en place une saine régulation ? « On peut se demander, dit-il, si l'investisseur québécois ne serait pas mieux protégé par une entente qui remettrait à l'OSC (Ontario Securities Commission) la surveillance des grands émetteurs dont les titres sont vendus à la grandeur du Canada. » Depuis l'an dernier, c'est la Bourse de Toronto qui assume le leadership dans le marché boursier canadien.

Mitec a renégocié avec succès sa marge de crédit

Presse Canadienne

LE FABRICANT de produits pour l'industrie des télécommunications Mitec Telecom dit avoir renégocié avec succès les principales conditions liées à sa marge de crédit bancaire.

La direction de Mitec a déclaré qu'il s'agit d'un pré-requis essentiel pour lui permettre d'atteindre l'équité nécessaire et elle s'est déclarée confiante que ce financement se réalisera dans un avenir prochain.

Les marges de crédit révisées, qui incluent la suspension ou la modification des conventions financières jusqu'au 31 octobre 2003, sont assujetties à la clôture, par Mitec, d'un financement minimum additionnel de 5 millions de dollars en nouvelles actions émises contre espèces ou en créances de second rang, avant le 31 janvier 2003.

De plus, Mitec a annoncé qu'elle a reçu une lettre d'intention de la part d'une grande institution s'engageant à fournir 5 millions en créances de second rang et en garanties de prêts, ce qui augmentera davantage ses liquidités. Ce financement est assujéti à certaines conditions, notamment à ce que Mitec obtienne un montant équivalent en équité.

DMR CONSEIL

Suite de la page E1

« Considérant que le congé des Fêtes approche, le moment de cette offre d'achat non sollicitée est inapproprié pour les actionnaires qui sont limités par le délai serré de l'offre initiale, a déclaré Ronald Brisebois, le président et chef de la direction de Cognicase. Je suis satisfait que le conseil ait mis en place un régime de droits de souscription des actionnaires, qui permettra à ceux-ci de disposer de plus de temps pour prendre une décision en toute connaissance de cause, et qui nous permettra également de considérer, d'évaluer et de négocier des offres concurrentielles. »

La direction de CGI n'a pas encore réagi officiellement au rejet de son offre par Cognicase, ni au report de sa date d'expiration. Rappelons que Serge Godin, le président et chef de la direction de CGI, a répété à maintes reprises que l'offre de CGI était finale et définitive.

« Nous sommes actuellement à étudier la situation, a déclaré Eileen Murphy, porte-parole de CGI. Nous n'avons aucune réaction officielle à communiquer pour l'instant. »

L'action de Cognicase a clôturé à 3,98 \$, en hausse de 4 cents, celle de CGI a terminé à 6,93 \$, en baisse de 7 cents.

1499⁹⁹\$
DZMV200A

1699⁹⁹\$
DZMV230A

1999⁹⁹\$
DZMV270A

1499⁹⁹\$
DZMV200A

GRATUIT

LECTEUR DVD HITACHI & ENSEMBLE DE LOGICIELS POUR ORDINATEUR

à l'achat d'un DVD CAM de Hitachi

Une valeur de 400.00\$ au détail

L'offre expire le 31 janvier 2003

L'ÈRE DU DVD

Le premier caméscope DVD au monde vous permet d'enregistrer vos vidéos sur un disque, et de les visionner à partir de votre lecteur de DVD ou votre ordinateur personnel.

Pas de cassette à ruban. Pas de transfert compliqué. Pas d'encombrement.

HITACHI Inspirer l'avenir

www.hitachi.ca 1-800-HITACHI

BRAULT ET MARTINEAU • AUDIOTRONIC • DUMOULIN ELECTRONIQUE

STEREO PLUS • CENTRE HI FI • MEUBLES DOMON • FUTURE SHOP

CLAUDE PICHER > LA VIE ÉCONOMIQUE

cpicher@lapresse.ca

Le budget Martin après sept mois

Même si Paul Martin n'occupe plus le fauteuil de ministre des Finances depuis plusieurs mois, c'est toujours son dernier budget, déposé en décembre 2001, qui continue de s'appliquer jusqu'à la fin de l'exercice financier du gouvernement, c'est-à-dire jusqu'en mars 2003. John Manley, le successeur de M. Martin, n'a donc pas besoin de déposer son premier budget avant cette date (bien qu'il le fera probablement en février, comme le veut l'usage).

Le ministère des Finances publie tous les mois une « Revue financière » qui permet de suivre l'évolution des revenus et des dépenses budgétaires en cours d'exercice. La publication la plus récente couvre le mois d'octobre. Elle nous permet donc de voir, sept mois après le début de l'exercice, où en sont les finances publiques. À un moment où les provinces réclament des milliards de plus pour le financement des soins de santé, l'exercice n'est certes pas dépourvu d'intérêt.

On a souvent reproché à M. Martin une prudence que certains ont qualifiée d'excessive. En exagérant ses dépenses et en minimisant ses revenus, le ministre parvenait à décaler, année après année, des surplus beaucoup plus importants que les montants cités dans les prévisions budgétaires.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les prévisions de M. Martin, cette fois-ci, semblent plus réalistes. L'ex-ministre s'attendait à une croissance des revenus de 2 % et à une croissance des dépenses (incluant le service de la dette, mais excluant la réserve pour éventualités) de 3,3 % pour l'exercice 2002-2003. Cinq mois avant la fin de l'exercice, les revenus sont en baisse de 4,4 %, et les dépenses en hausse de 1,9 %.

Il serait imprudent de projeter ces deux derniers chiffres sur l'ensemble de l'exercice, notamment en raison des ajustements de fin d'année.

Une bonne façon de mesurer l'évolution de la situation consiste à comparer les sept premiers mois de l'exercice à la même période de l'exercice précédent. C'est précisément ce que fait le tableau ci-contre (où les montants ont été arrondis, de sorte que le calcul des pourcentages peut différer des chiffres de la colonne de droite).

Ce tableau nous apprend beaucoup de choses.

■ ■ ■

En sept mois, le gouvernement a dégagé un excédent de 7,9 milliards de dollars. C'est très largement en avance sur les 2 milliards prévus par M. Martin pour l'exercice complet. Il faut cependant dire que, dans sa mise à jour économique et financière d'octobre 2002, le nouveau ministre, John Manley, a porté ce chiffre à 7 milliards.

Même si le chiffre de 7,9 milliards semble énorme, c'est beaucoup moins que les 14,1 milliards observés pour la même période l'an dernier.

Comment cela se fait-il ? Le tableau nous en fournit l'explication. Les revenus provenant de l'impôt des particuliers ont fondu de 3,8 milliards. Ce recul reflète l'effondrement du marché boursier, qui affecte négativement les recettes fournies par l'imposition des gains en capital. En ce qui concerne les entreprises, les acomptes mensuels reposent en grande partie sur les impôts de l'année précédente ; or, en 2001, les bénéfices des sociétés ont diminué (ils ont augmenté en 2002, mais le gouvernement ne récupérera cet argent qu'en 2003-2004). La TPS rapporte plus que l'an dernier, à la fois parce que les ventes au



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

détail augmentent et que les remboursements diminuent. À tout prendre, le gouvernement est donc de 4,6 milliards en retard par rapport à l'an dernier.

Dans la colonne des dépenses, on remarque des augmentations partout, excepté au

chapitre des subventions (surtout à cause de l'effondrement des subventions agricoles). La diminution de la dette, ainsi que la faiblesse des taux d'intérêt, ont permis au gouvernement d'épargner 2,4 milliards au service de la dette. Après sept mois, le gouvernement a donc dépensé 1,7 milliard de plus que l'an dernier.

Mais il y a plus. Les ajustements de fin d'exercice ont toujours pour effet de diminuer les surplus, ou d'augmenter les déficits accumulés au cours des mois précédents. Ces ajustements comprennent notamment des dépenses comptabilisées dans l'exercice en cours, même si elles seront effectuées pendant l'exercice suivant. De plus, au cours des derniers mois de l'exercice, surtout en février et mars, le gouvernement doit verser d'importants remboursements aux contribuables.

Ainsi, l'an dernier, après sept mois, le surplus ressortait à 14,1 milliards. Une fois l'exercice complété, le gouvernement a fini l'année avec un surplus de 9,8 milliards. Si on suppose que les choses se passeront exactement de la même façon cette année (pure hypothèse, j'en conviens), on pourrait donc s'attendre à fermer les livres de 2002-2003 avec un surplus d'environ 5,5 milliards.

Les états financiers d'Ottawa D'avril à octobre en milliards de \$

	2001-2002	2002-2003	VARIATION
RECETTES			
Impôt des particuliers	49,7	45,9	-7,6 %
Impôt des sociétés	13,8	10,5	-24,1 %
Cotisations ass.-emploi	11,0	11,0	-0,1 %
TPS	15,3	17,3	13,6 %
Douanes et accises	6,9	7,5	8,6 %
Autres (revenus d'intérêt inclus)	7,0	6,8	-2,8 %
Recettes totales	103,8	99,2	-4,4 %
DÉPENSES			
Pensions de vieillesse	14,6	15,3	4,3 %
Prestations d'assurance-emploi	7,0	7,8	11,5 %
Transferts aux provinces	16,0	16,6	4,2 %
Subventions	8,2	8,0	-2,1 %
Sociétés d'État	2,8	3,0	7,0 %
Défense	5,0	5,6	11,0 %
Autres dépenses des ministères	12,9	14,3	10,3 %
Service de la dette	23,1	20,7	-10,1 %
Dépenses totales	89,6	91,3	1,9 %
Surplus	14,1	7,9	-44,1 %

Source : Ministère des Finances

George Soros condamné à une amende de 3,5 millions CAN

Agence France-Presse

PARIS — Une condamnation — celle de l'Américain George Soros — et deux acquittements ont été prononcés hier par le tribunal correctionnel de Paris pour des délits d'initiés lors du raid boursier contre la Société générale, le plus gros scandale politico-financier de la fin des années 1980.

Le financier américain a été condamné à 2,2 millions d'euros (3,5 millions CAN) d'amende, soit le montant de son profit. Cela correspond aussi à la sanction minimale en cas de condamnation. « Abasourdi et consterné », George Soros a déjà indiqué qu'il comptait faire appel de la décision.

Ses co-prévenus, Samir Trahouli et Jean-Charles Naouri, ont été relaxés. Le parquet de Paris ne compte pas faire appel.

Les trois hommes étaient soupçonnés d'avoir spéculé durant l'été 1988 sur les actions de la Société générale, après avoir obtenu des

informations encore confidentielles sur un raid boursier que lançait l'homme d'affaires Georges Pébereau.

La loi interdit à tout professionnel, qui a été contacté pour et a refusé de participer à une opération financière confidentielle, de spéculer sur des actions tant que l'opération n'est pas publique.

Quelques semaines après le retour de la gauche au pouvoir, il s'agissait pour M. Pébereau, avec l'accord du gouvernement socialiste, de reprendre le contrôle de la banque privatisée 18 mois auparavant, en pleine cohabitation, par Édouard Balladur, alors ministre des Finances du gouvernement Chirac.

Le tribunal estime que George Soros avait bien eu connaissance du raid boursier. Il avait d'ailleurs expliqué à l'audience avoir renoncé à participer au tour de table quand il s'était rendu compte que l'objectif du raid était politique et non économique.

Les firmes de Wall Street paient 1,4 milliard US

Reuters

NEW YORK — Les principales firmes de courtage de Wall Street ont convenu hier de régler une somme de 1,4 milliard US et d'accepter de nouvelles règles de conduite pour régler à l'amiable un contentieux porté par des accusations d'analyses biaisées.

Ces firmes ont fait savoir qu'elle distinguerait plus nettement l'activité d'analyse et de celle de courtage et banque d'affaires.

Les sociétés de Bourse et banques d'affaires de Wall Street régleront 900 millions US de dommages et intérêts rétroactifs aux investisseurs, 450 millions US pour financer une analyse financière indépendante et 85 millions US pour « l'éducation de l'investisseur. »

Les analystes boursiers seront interdits de présence lors des tournées destinées à promouvoir des placements ou lors des réunions durant lesquelles les courtiers recommandent des opérations à des clients potentiels.

« Cet accord changera de manière permanente la manière dont Wall Street fonctionne », a réagi le procureur général de New York, Eliot Spitzer, maître d'oeuvre de négociations auxquelles ont également participé la Securities and Exchange Commission (SEC), les Bourses et les autorités de tutelle boursières d'autres États.

Ce compromis intervient quelque sept mois après que Merrill Lynch eut accepté de payer 100 millions US pour régler un contentieux semblable. M. Spitzer accusait les analystes de Merrill d'avoir induit en erreur les investisseurs par des analyses financières par trop orientées.

La Banque TD annonce des changements au sein de sa direction

Presse Canadienne

TORONTO — La Banque Toronto-Dominion (TD) annonce des changements au sein de sa direction et de son administration.

W. Edmund Clark accède au poste de chef de la direction, alors que John M. Thompson sera nommé au poste de principal administrateur à la suite de l'assemblée générale annuelle du groupe en avril prochain. M. Thompson agira également à titre de président du

conseil en remplacement de l'actuel titulaire de ce poste, A. Charles Baillie, qui continuera d'occuper ses fonctions jusqu'à la clôture de l'assemblée générale annuelle.

M. Thompson est membre du conseil d'administration du Groupe Financier Banque TD depuis 1988 et président du comité des ressources de gestion. Il a récemment quitté le poste de vice-président du conseil d'administration d'IBM Corporation.



Consulat Général d'Italie Montréal

Avis important pour les ressortissants italiens inscrits au Consulat Général d'Italie

Le Consulat Général d'Italie à Montréal enverra à tous les ressortissants italiens qui résident au Québec et qui sont inscrits au Consulat un pli contenant un formulaire pour la mise à jour du nom, de l'adresse et de l'état civil ainsi qu'une enveloppe préaffranchie à adresser au Consulat Général d'Italie.

Les ressortissants italiens qui recevront ce pli sont invités à renvoyer le formulaire dans l'enveloppe préaffranchie dans les trente jours suivant sa réception, en mettant à jour, le cas échéant, les renseignements inexacts ou insuffisants.

Dans ce même pli les ressortissants italiens recevront également un texte en italien avec la traduction en français qui explique comment se dérouleront les élections pour le Parlement italien et pour les référendums, suite à l'entrée en vigueur de la loi italienne sur le vote des Italiens résidant à l'étranger.

Les élections auront lieu par correspondance. Mais celle-ci ne sera pas la seule méthode prévue pour participer au vote italien. Comme par le passé, ceux qui le voudront pourront se rendre en Italie pour voter auprès de leur Commune, et devront dans ce cas-là remplir et envoyer au Consulat Général d'Italie à Montréal, dans les soixante jours suivant sa réception, le formulaire d'option pour voter en Italie, qu'ils trouveront dans le pli qu'ils auront reçu. Cette option ne sera valable que pour les premières élections et devra être renouvelée à chaque élection ou référendum. Ceux qui opteront pour voter en Italie n'auront pas droit au remboursement pour les frais de voyage.

En bref : tous les ressortissants italiens sont invités à renvoyer au Consulat Général d'Italie à Montréal le formulaire pour la mise à jour de leurs coordonnées (en les corrigeant, le cas échéant), dans les trente jours suivant sa réception, dans l'enveloppe préaffranchie; ceux qui, en revanche, voudront se rendre en Italie pour voter devront retourner le formulaire pour l'option, dans les soixante jours suivant sa réception.

Nous tenons à souligner l'importance de cette initiative, dont le but est de recueillir des données fiables en vue du Deuxième Recensement des Italiens résidant à l'étranger, qui aura lieu, partout au Canada, le 21 mars 2003.

Le Consulat Général d'Italie à Montréal remercie d'avance les ressortissants italiens de leur précieuse collaboration.

Gian Lorenzo Cornado
Consul Général d'Italie

3104774

Félicitations!

Nous sommes heureux de vous présenter les 40 candidats
du bureau de Montréal qui ont brillamment réussi
l'Examen final uniforme 2002



PricewaterhouseCoopers s'entend du cabinet canadien PricewaterhouseCoopers s.r.l. et des autres sociétés membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

3106411A

SANTERRE, Dave
(2^e au Québec/4^e au Canada)
JACQUES, Dominic
(3^e au Québec/9^e au Canada)

BEAUCHEMIN, Geneviève
(4^e au Québec/11^e au Canada)
LAFORGE, Jean-Philippe
(5^e au Québec/17^e au Canada)

ASSALIAN, Brigitte
AUDY, Frédéric
BEDROSSIAN, Liliane
BEEJAN, Anand
BENK, Christopher
BOISVERT, Daniel
CACIUC, Roxane
CARTA, Nadia
CASEY, Arthur
CRISALLI, Claudia
DI IORIO, Giovanna
DURET, Thierry
GAUDIO, Sonia
GOUIN, François
GRAHAM, Nicola
GRAND'MAISON, Julie
GRATTON, Marie-Claude
LANDRY, Martin

LATICINC, Cliff
LECOURS, Jean-François
LEMAIRE, Florentin
MARCOUX, Jasmine
MERLITTI, Claudia
MONETTE, Benoit
OSTIGUY, David
PELLERIN, Julie
PEREIRA, Susy
POPLIGER, Andrew
RACINE, Vincent
ROY, Marie-Élaine
SEABROOKE, Louis
SYED, Shiraz
SIGOUIN, Pierre-Olivier
TREMBLAY, Jean-Luc
TRUDEAU, Magalie
VIZIOLI, Nadia

90 % de réussite – Notre flair ne nous a pas trompés!

PRICEWATERHOUSECOOPERS



« En chemin, nous butons sur un sac de plastique d'où sort un paquet de fils. Une bombe artisanale! Mon sang se glace. Nous déguerpissons. »

ISABELLE HACHEY
Envoyée spéciale à Jénine

À lire, samedi 28 décembre dans **La Presse**

30C468A

CA Une relève de haut calibre

Les 68 000 comptables agréés du Canada soulignent la réussite de plus de 1 600 candidats à l'exercice de la profession

Ces candidats à l'exercice de la profession de CA ont tous réussi l'Examen final uniforme de 2002, l'un des examens d'admission professionnelle les plus difficiles au monde.

Chaque année, bon nombre des plus brillants diplômés universitaires sont admis à la profession de CA. L'atteinte des exigences exceptionnelles en matière de formation, d'expérience et d'examen du programme CA de deuxième cycle démontre une compétence sans égale dans l'un des disciplines professionnelles les plus exigeantes qui soient.

Les comptables agréés font preuve d'un professionnalisme du plus haut niveau à des postes d'influence en expertise comptable, en entreprise, dans la fonction publique et dans l'enseignement. Forts d'une expertise inégalée et de normes professionnelles élevées, les CA s'attirent le respect et la confiance du public à travers le Canada et partout dans le monde.

Félicitations!



Sarah Hadley

Médaille d'or
KITCHENER



Laney P. Doyle

Médaille d'argent
TORONTO



Benoît Guérard

Médaille de bronze
MONTREAL



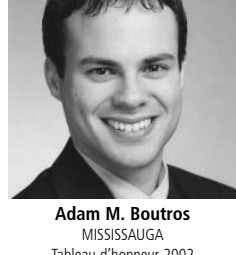
Scott A. Bandura

Médaille de bronze
TORONTO d'honneur 2002



Genevieve Beauchemin

MONTREAL
Tableau d'honneur 2002



Adam M. Boutros

MISSISSAUGA
Tableau d'honneur 2002



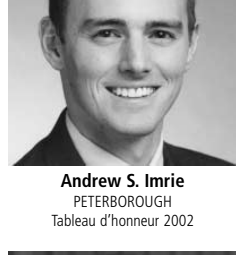
Wendy I. Boutehais

THUNDER BAY
Tableau d'honneur 2002



Adam M. Boutros

MISSISSAUGA
Tableau d'honneur 2002



Jonathan B. D. Howard

MONKTON
Tableau d'honneur 2002



Heather Mary Jackson

HALIFAX
Tableau d'honneur 2002

YUKON

Biane ANDERSON, Whitehorse

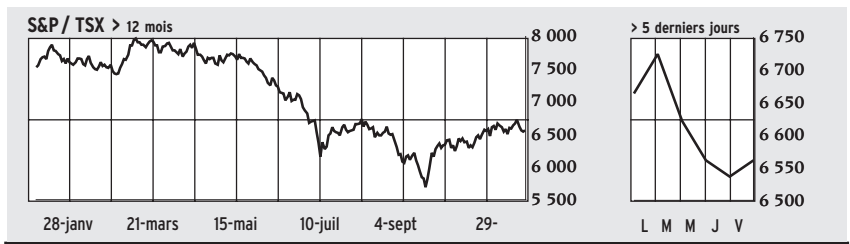
COLOMBIE-BRITANNIQUE

Fati ALLAH, Prince George
Peter AXLETT, White Rock
Lisa BARTUCCI, Kamloops
Kevin BLACKMORE, Kelowna
Jason BOYER, Vancouver
Christina BROWN, Vancouver
Evan BROWN, Victoria
Michelle BROWN, North Vancouver
Robert BRUCE, Vancouver
Shelley BUBB, Vancouver
Daniel BUCKLE, Vancouver
Leslie BURMAN, Langley
Shen CHAN, Vancouver
Rupinder CHANG, Richmond
Christine CHANG, West Vancouver
Jessica CHEN, Richmond
Cheryl CHEPLI, Mission
Richard CHONG, Burnaby
Steven CHOW, Vancouver
Nicole CHOY, Vancouver
Christine CO, Vancouver
Mark COSTA, Vancouver
Kristine CHAWHAR, Langley
George DAMES, Vancouver
Stephen DAVIES, Vancouver
Doug DEREK, Shawigan Lake
Harjinder DHAM, Vancouver
Gary DIEMER, Brentwood Bay
Monique DOUCET, Kelowna
Andrew FAN, Vancouver
Usha FRANCIS, Vancouver
Ron FREEMAN, Delta
Daniel GORDON, Vancouver
Jason GORDON, Kelowna
Caroline GRAY, Langley
Jonathan GREW, Mission
Bobby GREVAL, Surrey
Jenny HONG, Burnaby
Michael HUGHES, Vancouver
Florence HUNG, Vancouver
Tamiko IWATA, Burnaby
Kelli JENSEN, West Vancouver
Yassam KANAKIA, Vancouver
Louise KELLLOW, Victoria
Fargal KELLY, Vancouver
Allen KIM, Vancouver
Paul KIM, Vancouver
Matthew KO, Richmond
George KONDROPOULOS, Vancouver
Dan KRZINIC, Aldergrove
Sophia LAM, Richmond
Sue LAU, Vancouver
Andy LAU, Burnaby
Ryan LAYTON, Vancouver
Joyce LEE, Richmond
Kent LEE, Scarborough, ON
Sandy LEE, Vancouver
Sue LEE, Delta
Vincent LEE, Vancouver
Winnie LEE, Vancouver
Ken LEONG, Vancouver
Jennie LEUNG, Victoria
Naveen LEWIS, Burnaby
Sindy LI, Vancouver
James LUDICOTT, Prince George
Yat-Sze LO, Vancouver
Kam LOOUI, Delta
Henry LU, Coquitlam
Geoff LUICKS, Vancouver
Eunice LUK, Vancouver
James MACINTYRE, Nanaimo
Michelle MACKEY, Vancouver
Eddie MACDON, North Vancouver
Jagjit MAKREFF, Kamloops
Jagjit MANN, Victoria
Rob MATTY, Vancouver
Anthony MAYER, New Westminster
Andrea MAZEPPA, Abbotsford
Gary MCPHERSON, Nanaimo
Maha MEHRA, North Vancouver
Erin MORAN, Victoria
Darcy MURAKAMI, Richmond
Kajal NARAI, Surrey
David NARDI, Vernon
David NELSON, Prince George
Venus NGAN, Vancouver
Amy NGUYEN, Vancouver
Andrew OH, Port Coquitlam
Clarke OLSON, Langley
Nelson ONG, Vancouver
Christina OSORIN, Vancouver
Krisa OSTRO, North Vancouver
Charlene PALSER, Burnaby
Esther PANG, Vancouver
Devin PANJU, Vancouver
Dimitrios PAPADAKIS, Vancouver
Kamika PARKASH, Vancouver
Narinder PARMAR, Surrey
Mark PATERSON, Vancouver
Mike PATERSON, North Vancouver
Angie PETRETTA, Kelowna
Laura PHILIPS, Coldestream
Todd PINOZZI, North Vancouver
Brenda RALSTON, North Vancouver
Devaan RAMOS, Terrace
Raman RANDHAWA, Surrey
Akash RATIAN, Coquitlam
Richard RENNE, North Vancouver
Tanya RESZAT, Prince George
Chris RICHARDS, Burnaby
Jim ROWSON, New Westminster
Jim RUMBLENA, Vancouver
Catherine SAHUS, Burnaby
Derek SANDERS, White Rock
Andrew SANTOS, Prince George
Ada SAVI, Burnaby
Shane SCHEPENS, Coquitlam
Michael SCHUTZ, Coquitlam
Lucas SCOBIE, North Vancouver
Angela SEHGAL, Vancouver

Gina SLOAN, Kelowna
Chris SMILEY, North Vancouver
Christopher SMYTHICK, Vancouver
Tim MACDONALD, Calgary
Joanne MACKENZIE, Airdrie
Ethan MACLENNAN, Edmonton
Chad MAGLUS, Calgary
Melissa MAH, Red Deer
Jason MAIER, Calgary
Nick MARTUO, Sydney, Australia
Brad MACFARLANE, Edmonton
Kristine MCKINNON, Lethbridge
Duncan MCNABB, Edmonton
Jesse MEIDL, Calgary
Henri MICHAUD, Edmonton
Steve MIKUS, Edmonton
Lisa MILLAR, Calgary
Kim MOYER, Calgary
Jennifer MUSCROFT, St. Albert
Matt NAKAMURA, Edmonton
Jennifer NELSON, Calgary
Edwin NGO, Calgary
Anita NICHOLAT, Calgary
Jay NODEN, Edmonton
Scott OAKFORD, Grande Prairie
Lara OBERG-STENSON, Edmonton
Paul WRATTEN, Cobble Hill
Shelly ANN VAN HOUT, Port Coquitlam
Monique VAN VLIET, Vernon
Lisa WAGNER, Fort St. John
Travis WAITE, Victoria
Kelly WARICK, New Westminster
Noah WEBB, North Vancouver
Robert WEGNER, Langley
Craig WILLOX, Portknox
Wendy HO, Winnipeg
Srinivas PABBARAJU, Calgary
Lara ROBINSON, Edmonton
Berkeley PENNOCK, Sheswood Park
Lorne PODOLAK, Calgary
Bryan POPOWICH, Leduc
Nicole MERNETT, Winnipeg
Chris QUINN, Edmonton
Eugene QUD, Red Deer
Edwin RADKE, Spruce Grove
Jesse RADU, Calgary
Tammie REWICK, Grande Prairie
Jordan ROBINSON, Edmonton
Karin NEWMAN, London, ON
Debra WAKEN, Brandon
Heather PERKIN, Andon
Joe RACANO, Winnipeg
Jodi REMPEL, Winnipeg
Jasvinder ROOPRA, Winnipeg
Paul SALAZAR, Winnipeg
Andrea SAUCHUK, Winnipeg
David SCHELENBERG, Winnipeg
Harold SCHELENBERG, Winnipeg
Erin SHARPE, Winnipeg
Kurtis SHUKLA, Winnipeg
Elizabeth SIMPSON, Winnipeg
Marco STANGHERIN, Winnipeg
Greg TUNING, Winnipeg
Darlene TWARDCHUB, Calgary
Kristin SHANDRO, Edmonton
Chris SIMPSON, Rimby
Debbie SINCEINIS, Lethbridge
Linda WARENTIN-FUNK, Winnipeg
Kelvin SMITH, Edmonton
Michelle CHENIER, Orleans
Karin SMITH, Calgary
Nathan STENKE, Calgary
Christy STUPARYK, Edmonton
Derek SYVERSON, High River
Clement TAN, Edmonton
Sabrina AHAD, Toronto
Conven TANG, Edmonton
Leslie TCHIR, Calgary
Karen TETZ, Fort Saskatchewan
Brenda THORNDON, Grande Prairie
Ivy TA, Edmonton
Kelly TIMM, Calgary
Shawn TOKER, Calgary
Lydel TORGESON, Grande Prairie
Venus TOY, Calgary
Chris WONG, Calgary
Clarrissa WONG, Calgary
Amber WOOLF, Calgary
Carla WALKER, Edmonton
Lanny WATKINS, Calgary
Frederick WATKINS, Strathmore
Brian WEYER, Calgary
Brett WICKERSON, Calgary
Chris WING, Calgary
Daren WINA, Red Deer
Gina WONG, Edmonton
Chris WONG, Calgary
Mehgan ARTHUR, Toronto
John VAN LIEBE, Monarch
Heather VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St. Albert
John WADDE, Red Deer
Doris ENGEL, Calgary
Matt HENDERSON, Burlington
Jenny FEARNEY, Edmonton
Joanne FERGUSON, Calgary
Sarah FORMAN, Edmonton
Ryan GEDLAMAN, Calgary
Jennifer GEIGER, Calgary
Tad DE KLEINE, Peace River
Kathy DEMO, Calgary
Venus TOY, Calgary
Cheryl DEVERDINE, Grande Prairie
John VAN DEN, St.

INVESTIR

BOURSE DE TORONTO



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
6 542,52	6 575,89	6 521,98	6 560,62	0,36%	-12,54%
ACTIONS NÉGOCIÉES 1 347 GAINS 677 PERTES 497 INCHANGÉES 173					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	7 992,70	5 678,28	(millions)	216	244

SOUS-INDICES					
	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
Services financiers	105,79	-0,20	Prod. consom. discr.	72,06	0,20
Matériaux de base	122,56	-0,07	Services de télécom.	48,64	0,38
Énergie	125,12	1,00	Prod. consom. de base	147,72	1,92
Produits industriels	62,95	0,25	Service publics	55,76	-0,58
Tech. de l'information	16,23	0,24	Soins de santé	55,76	0,99

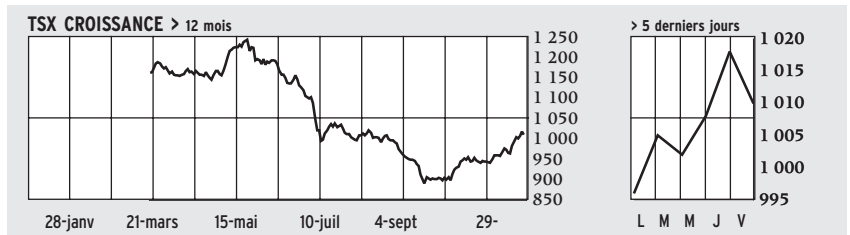
AUTRES INDICES CANADIENS							
	FERMETURE	VAR.	VAR. (%)		FERMETURE	VAR.	VAR. (%)
S&P / TSX 60	370,64	1,20	0,33	S&P / TSX Moyen. Cap.	424,96	0,61	0,14
S&P / TSX Petites cap.	434,96	4,43	1,03	DJ Can. Titans (40)	960,44	1,93	0,2

LES 10 PLUS ACTIFS							
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
NORTEL NETWORKS	27928545	2,72	0,14	PLACER DOME INC	3635395	17,10	0,06
BOMBARDIER/B	7060056	5,23	0,03	ADITIBI-CONSOL.	2993619	12,00	0,17
KINROSS GOLD CORP	6530058	3,44	-0,20	BARRICK GOLD CORP	2875878	23,60	-0,10
BCE INC	4583995	28,70	0,25	BANQUE T-D	2534607	34,98	0,73
BANQUE ROYALE	4050007	56,40	-0,98	GOLDCORP INC	2529368	19,15	-0,17

TITRES GAGNANTS EN %				TITRES GAGNANTS EN \$			
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
CRYSTALLEX INTL	404704	3,45	50,00	NOL DRILLING T/A	29920	9,35	2,33
ASBESTOS CORP LTD	1100	2,74	40,51	CAMECO CORP	587627	37,53	1,88
HY & ZELS INC	25200	2,15	34,38	GENNUM CORP	58505	12,29	1,79
NOL DRILLING T/A	29920	9,35	33,19	SHELL CANADA LTD	28255	49,40	1,65
IMI INTL MED.INV	7919	2,96	18,40	SNC-LAVALIN GROUP	57338	34,75	1,49

TITRES PERDANTS EN %				TITRES PERDANTS EN \$			
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
ELECTROHOME /Y	2000	2,00	-11,11	E-L FINANCIAL	1886	228,00	-7,00
CAMBIOR INC	622820	2,21	-7,92	FAIRFAX FINANCIAL	51487	134,50	-4,50
STELLA-JONES INC	2100	2,50	-7,41	FIRSTSERVICE CORP	25620	23,51	-1,59
CUMBERLAND RES.	67300	2,60	-7,14	TVX GOLD INC	533514	22,25	-1,38
ACIER LEROUX /B	11000	2,70	-6,90	MANULIFE FINANC.	1000	94,75	-1,25

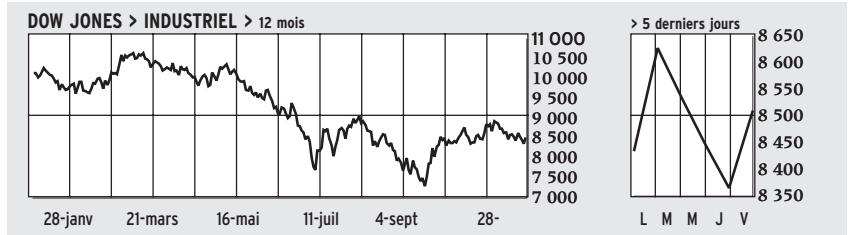
BOURSE DE CROISSANCE TSX



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
1 007,66	1 018,47	1 005,86	1 010,49	-0,73%	
ACTIONS NÉGOCIÉES 1 126 GAINS 320 PERTES 388 INCHANGÉES 418					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	1 256,23	887,29	(millions)	55	51

LES 10 PLUS ACTIFS							
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
GOLDMINCO	4714998	0,14	0,03	QGX LTD	1211800	1,23	0,08
PHOTOCANNEL	3940500	0,08	0,00	ORIOLE SYSTEMS	692000	0,01	0,00
TANDEM RESOURCES	3013000	0,06	0,00	NEWNORTH	600000	0,51	0,01
GGL DIAMOND CORP	2103600	0,22	0,02	BONANZA RESOURCES	516333	0,12	0,01
ANATOLIA MINERALS	1791551	0,82	-0,11	PAN ASIA MINING	452570	0,16	-0,02

NEW YORK



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
8 367,41	8 513,65	8 367,41	8 512,01	1,76%	-15,48%
ACTIONS NÉGOCIÉES 3 415 GAINS 2 361 PERTES 876 INCHANGÉES 178					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	10 673,10	7 197,49	(millions)	1 784	1 375

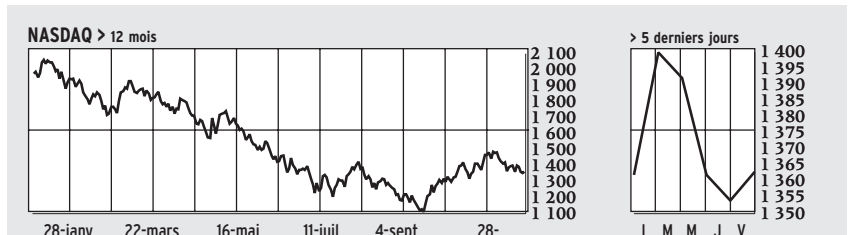
AUTRES INDICES DES AMÉRIQUES					
	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
S&P 500 composé	895,76	11,51	Dow Jones serv. publics	215,50	2,97
S&P 100 composé	455,46	6,34	AMEX composé	826,82	3,86
Dow Jones transport	2 324,22	18,21	Russell 2000	386,88	3,47

LES 10 PLUS ACTIFS							
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
PHILIP MORRIS	32024300	41,12	0,38	PFIZER INC	19024800	30,49	0,39
LUCENT TECHNO.	31648700	1,39	0,06	HOME DEPOT INC	18754000	24,83	-0,11
CITIGROUP INC	26996000	38,14	1,14	EXXON MOBIL CORP.	18168500	35,70	0,55
GENERAL ELECTRIC	25883700	25,95	0,55	TYCO INTL.	17636900	16,02	-0,70
TENET HEALTHCARE	22653200	15,35	-1,69	HEWLETT-PACKARD	16751000	18,91	-0,04

TITRES GAGNANTS EN %				TITRES GAGNANTS EN \$			
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
METRIS COMPANIES	1194600	2,62	21,86	WASHINGTON P/B	19000	735,00	16,33
BANCO LATINOAMER.	87100	4,70	17,50	BERKSHIRE HATH./B	8980	2368,0	8,00
CIA PARANAENSE INC	878900	3,11	17,36	3M CO	3137400	124,13	3,83
CORUS GROUP PLC	69100	4,00	15,61	NIKE INC -CL B	4224600	45,10	3,57
TEKTRONIX INC	1404700	19,30	14,81	EATON CORP	616900	79,05	2,80

TITRES PERDANTS EN %				TITRES PERDANTS EN \$			
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
URS CORP	882500	14,29	-27,20	URS CORP	882500	14,29	-5,34
CORYLIFE INC	728100	6,33	-13,64	EMCOR GROUP INC	1246500	52,43	-4,90
TUPPERWARE CORP.	2301500	14,85	-12,18	AMERISOURCEBERGE	5738600	51,30	-3,00
FOOT LOCKER INC	6786500	10,48	-10,20	FAIRFAX FINANCIAL	67300	86,60	-2,95
TENET HEALTHCARE	22653200	15,35	-9,92	TUPPERWARE CORP.	2301500	14,85	-2,06

NASDAQ



HIER					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
1 364,19	1 370,79	1 358,80	1 363,09	0,66%	-31,26%
ACTIONS NÉGOCIÉES 3 528 GAINS 1 870 PERTES 1 035 INCHANGÉES 238					
52 semaines	HAUT	BAS	Volume	HIER	JOUR PRÉCÉDENT
	2 098,88	1 108,49	(millions)	1 932	1 652

SOUS-INDICES					
	FERMETURE	VARIATION		FERMETURE	VARIATION
Assurances	2 316,16	26,94	Industrielles	1 040,46	9,00
Banques	2 238,96	18,42	Télécomm.	110,61	-0,46
Finances	1 979,39	21,58	Transports	1 305,84	11,12

LES 10 PLUS ACTIFS							
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
CISCO SYSTEMS	79191500	13,27	0,27	MICROSOFT CORP	37393000	53,04	-0,07
ORACLE CORP	55384400	10,74	-0,26	I2 TECHNOLOGIES I	28854900	1,26	0,15
INTEL CORP	53969500	17,01	0,01	ATMEL CORP	27831200	2,48	0,09
SUN MICROSYS	51971500	3,01	0,01	APPLIED MATERIALS	25186100	13,31	-0,22
JDS UNIPHASE CORP	40503100	2,34	-0,23	NEXTEL COM./A	24940300	12,95	0,04

TITRES GAGNANTS EN %				TITRES GAGNANTS EN \$			
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
CROWN ANDERSEN IN	27000	3,85	92,50	FARMER BROS CO	46600	322,07	8,07
AVANTGO INC	2145400	0,98	84,91	ARROW INTERNATIONAL	105100	42,61	3,51
COMMONWEALTH	22400	0,76	58,33	ZEBRA TECHNO/A	711400	57,64	2,98
APHION CORP	1006600	3,61	53,62	LANDSTAR SYSTEM I	161700	58,53	2,75
SUPERVALU-WTS	1000	0,07	40,00	MARTEK BIOSCIENCE	945900	24,94	2,63

TITRES PERDANTS EN %				TITRES PERDANTS EN \$			
	VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (%)		VOLUME	CLÔT. (\$)	VAR. (\$)
MPM TECHNOLOGIES	2100	0,16	-58,97	OCULAR SCIENCES I	3301900	15,31	-5,47
ONE PRICER SYSTEMS-W	1100	0,10	-50,90	PHOTON DYNAMICS	3790100	22,30	-5,04
SMARTSERV ONLINE	53200	0,45	-42,23	SCHOLASTIC CORP	3081800	56,05	-5,52
WEBHIRE INC	33500	0,22	-38,61	PIXAR INC	4169400	57,26	-1,94
				URBAN OUTFITTERS	1383700	23,58	-1,89

NASDAQ CANADA					
OUVERTURE	HAUT	BAS	FERMETURE	VAR. 1 J	VAR. 1 AN
227,15	228,70	223,35	224,30	-0,84%	-35,76%
52 semaines HAUT 402,20 BAS 172,89 Volume (millions) 58 HIER 50 JOUR PRÉCÉDENT 50					

Source: Bloomberg

Le Portefeuille des lecteurs LA PRESSE AFFAIRES

SECTEUR	SOCIÉTÉ (SYMBOLE)	ACTION		VALEUR AU 30 SEPT. 2002	COURS ACTUEL	VALEUR ACTUELLE	VARIATION	
		NBRE	COÛT MOYEN				PAR RAPPORT AU COÛT MOYEN	CETTE SEMAINE
Énergie	Petro-Canada (PCA)	56	36,35\$	2 607\$	48,99\$	2 743\$	34,77%	-1,41%
Matériaux de base	Alcan (AL)	66	56,02\$	2 590\$	46,59\$	3 075\$	-16,83%	0,00%
	Cascades (CAS)	152	12,25\$	2 584\$	15,35\$	2 333\$	25,31%	0,33%
Produits industriels	Bombardier (BBD.B)	594	7,91\$	2 590\$	5,23\$	3 107\$	-33,88%	-4,91%
	CAE (CAE)	568	4,56\$	2 590\$	5,04\$	2 863\$	10,53%	-7,52%
Consommation discrétionnaire	Canadian Tire (CTR.A)	96	25,02\$	2 580\$	31,70\$	3 043\$	26,70%	-3,09%
Consommation de base	Groupe Jean Coutu (PJC.A)	149	17,40\$	2 593\$	16,38\$	2 441\$	-5,86%	-0,12%
	Aliments Maple Leaf (MFI)	237	10,91\$	2 586\$	10,85\$	2 571\$	-0,55%	-1,36%
	Molson (MOL.A)	83	31,00\$	2 573\$	32,45\$	2 693\$	4,68%	-1,96%
	Empire (EMP.A)	96	27,13\$	2 604\$	27,50\$	2 640\$	1,36%	6,84%
Soins de santé	Biovail (BVF)	66	60,51\$	2 594\$	39,30\$	2 594\$	-35,05%	-15,77%
Services financiers	Banque Royale (RY)	49	50,00\$	2 582\$	56,40\$	2 764\$	12,80%	-5,61%
	Financière Power (PWF)	74	34,80\$	2 575\$	35,65\$	2 638\$	2,44%	-1,25%
Service de télécommunications	BCE (BCE)	92	34,42\$	2 585\$	28,70\$	2 640\$	-16,62%	1,59%
Services publics	TransCanada PipeLines (TRP)	115	20,55\$	2 599\$	22,47\$	2 584\$	9,34%	-1,88%

> MONTANT INVESTI au 31 janvier 2002	45 002\$	> VARIATION DEPUIS LA RÉVISION au 30 septembre 2002	4,89%
> VALEUR ACTUELLE	40 729\$	> VARIATION PAR RAPPORT AU COÛT MOYEN	-3,46%
> VARIATION DEPUIS LA CRÉATION au 31 janvier 2002	-9,49%	> VARIATION CETTE SEMAINE	-2,71%

N.B. : Le nouveau Portefeuille des lecteurs a été constitué en date du 30 septembre 2002.
MISE EN GARDE : Ce portefeuille est constitué à partir des choix des lecteurs. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat de titres.

Source : Bloomberg, CDP Capital, La Presse

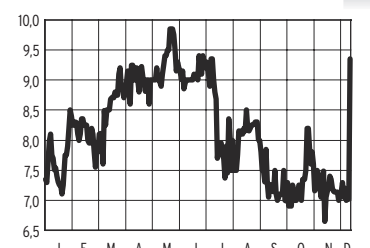
La lettre au père Noël... des investisseurs

STÉPHANIE GRAMMOND

À QUELQUES JOURS de Noël, les investisseurs qui regardent, dépités, leurs rendements des dernières années ont bien envie de rédiger leur liste de demandes au père Noël, eux aussi. Voici comment pourrait se lire leur lettre au père Noël :

Cher Père Noël,
> Pour l'an 2003, les investisseurs aimeraient pouvoir travailler avec des états financiers fiables... et non pas avec des

Titres gagnants



NQL Drilling Tools inc. (NQL/A)
9.35 \$ +32.62 %

Le fabricant d'équipement de forage pour l'industrie du pétrole et du gaz a conclu la vente de 3 millions d'actions ordinaires, ce qui lui a permis de recueillir 24,7 millions de dollars.

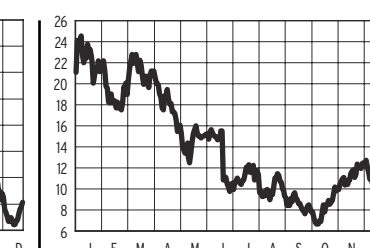
Gabriel Resources Ltd. (GBU)
4.80 \$ +17.65 %

Le titre de cette entreprise minière établie à Toronto a connu une hausse de 37 % cette année

North Am. Palladium Ltd. (PDL)
07 \$ +16.82 %

Le producteur de palladium de Toronto a fait savoir cette semaine que ses travaux de réparation de son concasseur principal étaient terminés.

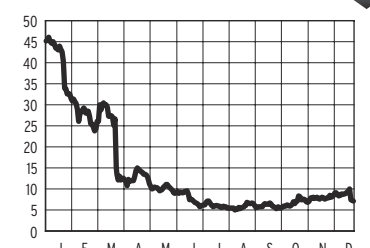
LAINE EN BOURSE



TI Technologies inc. (ATY)
75 \$ -25.55 %

ur des soupçons de délits d'initiés, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a commencé son enquête sur les comptes de la compagnie hors du Canada. ATI a indiqué que ses bénéfices au quatrième trimestre allaient être inférieurs aux prévisions des analystes.

WORK



Emergis inc. (IFM)
\$ -22.70 %

producteur de logiciels de com-
munication électronique a annoncé que ses
prix en 2003 allaient vraisemblable-
ment osciller entre 20 et 28 cents
par minute, soit moins que l'estimation
de l'Union internationale
des télécommunications
d'une part, et d'un
groupe d'analystes sondés par
la société de conseil
McKinsey & Co. d'autre
part.

orp. (COR)
-15.83 %

Le 13 décembre dernier, ce fait de logiciels d'Ottawa ne figure l'indice composite Standard & TSX.

[illegible]

BOURSE DE TORONTO

	Ventes	(100)	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Haut	Bas	Valuers	Ventes	(100)	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Haut	Bas	Valuers	Ventes	(100)	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Haut	Bas	Valuers	Ventes	(100)	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Haut	Bas	Valuers	Ventes	(100)	Haut	Bas	Ferm.	ch.	52 sem.	Haut	Bas	Valuers				
A - B																																																						
Acad sys	654	348	328	340	0.10	3.50	0.90			Cardcom	48	246	230	205	235	-0.05	5.20	1.35		Merrill L	1.01	4	6279	6255	6225	6235	98.05	64.14																										
Ad Opt	1240	300	295	295	0.05	1.55	2.30			Cascales I	0.16	5427	1550	1530	1535	0.20	18.25	9.52		Mell Res o		320	1.15	1.05	1.05	1.00	22.09	0.93																										
ADB Syst	2067	077	0.69	0.70	0.69	0.03	0.07			Case Res e		2403	070	0.70	0.70	0.05	0.80	0.50		Melrose	0.06	12	1200	1110	1100	1100	1250	42.50																										
ADB Gr I	6060	210	1.76	1.79	1.79	0.03	1.53	1.50		Casuarina u		35	1850	1840	1840	20.50	14.50		Metro A F	0.262	1	222	11.12	11.12	11.12	22.37	0.18																											
ADS Inc A	514	212	2.06	2.05	2.07	0.03	1.75	1.75		Cavall Enl		835	150	140	150	1.59	0.66		Microb o	1.20	0.71	0.68	0.68	0.62	0.99	0.18																												
Ad F	134	210	1.76	1.79	1.79	0.03	1.53	1.50		Cedars est		50	0.69	0.67	0.67	-0.04	2.95	0.50		Microb o		3560	0.08	0.08	0.08	0.04	4.05	0.05																										
Adi Dive p	0.26	134	210	1.76	1.79	0.03	1.53	1.50		Cedars est		16635	2260	2210	2202	0.82	75.05	17.58		Minac W o		48	150	139	145	0.05	8.55	1.30																										
AMR Tech	27	130	1.25	1.30	1.30	0.05	1.95	1.90		Centurion		420	0.68	0.67	0.67	0.07	0.39	0.18		Minco o		170	0.35	0.30	0.35	0.04	0.75	0.20																										
Amr adv	67	220	1.90	2.20	2.20	0.40	1.90	1.90		Chercom		659	5.50	5.40	5.50	0.05	5.30	3.20		Minidry		151	1.00	1.00	1.00	1.00	0.99	0.65																										
ATI plastics	23114	800	7.50	7.75	7.75	0.15	24.95	6.42		Chetna rta		2	0.00	0.05	0.05	0.05	0.12	0.08		Minir N o		316	0.88	0.85	0.85	0.85	0.85	0.85																										
ATI Auto	663	1200	11.50	11.72	0.17	23.25	10.12		Chelna rta		100	0.05	0.05	0.05	0.05	0.12	0.08		Miramar		24630	1.88	1.55	1.78	0.15	2.32	0.78																											
Astra T	61	1823	18.35	19.00	18.68	0.25	14.00		Chesbur A		41	10.00	9.00	9.00	1.50	11.25	5.20		Misc Tec		113	0.42	0.39	0.41	0.02	5.50	0.28																											
Asterad	0.77	414	8.91	8.18	8.18	0.08	9.74	7.41		Chesbur A		150	590	14.45	14.10	14.10	-0.25	14.99	11.74		Mobile		101	0.16	0.14	0.14	0.05	0.34	0.04																									
Abblit C	0.04	29936	1209	11.82	12.00	0.17	15.04	9.45		Chesbur A		650	0.19	0.18	0.19	0.04	0.08		Molson A		0.44	4355	32.00	30.82	32.45	1.18	39.75	26.00																										
Accord Fin	0.14	7	5.05	4.90	5.05	0.15	5.85	4.75		Chromo o		10	0.70	0.70	0.70	0.35	0.51		Molson B		0.44	32.00	31.00	32.45	1.18	39.75	26.00																											
Adherex o	224	0.40	0.40	0.40	0.40	0.03	0.63	0.30		Chesbur A		0.22	4.22	4.00	4.00	-0.01	4.41	1.79		Molson B		0.44	32.00	31.00	32.45	1.18	39.75	26.00																										
Adrian o	30	0.11	0.11	0.11	0.11	0.02	0.06		Chesbur A		0.30	55	1.61	1.61	1.61	0.03	1.80	0.90		Mosaid tec		128	0.70	0.65	0.65	0.10	5.10	0.12																										
Advant o	1304	0.18	0.18	0.18	0.18	0.03	0.15		Chesbur A		0.30	23	9.20	9.15	0.20	-0.20	1.50	0.70		Mosaid tec		128	0.70	0.65	0.65	0.10	5.10	0.12																										
Ameria o	68	120	0.90	0.90	0.90	0.10	1.30		Chesbur A		0.10	43	7.00	7.00	7.00	0.02	7.45	4.70		Mosaid tec		128	0.70	0.65	0.65	0.10	5.10	0.12																										
AmfRe o	93	0.67	0.61	0.67	0.67	0.07	0.84	0.28		Chesbur A		0.30	23	9.20	9.15	0.20	-0.20	1.50	0.70		Mosaid tec		128	0.70	0.65	0.65	0.10	5.10	0.12												</													

La revue hebdomadaire des
fonds communs de placement

sera publiée lundi prochain.

[illegible]

